



202306- 08

mairie  
ti ker

Envoyé en préfecture le 05/06/2023

Reçu en préfecture le 05/06/2023

Affiché le

ID : 022-212200349-20230601-20230608-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**-----  
**SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2023**  
-----

L'an deux mil vingt-trois, le 1<sup>er</sup> Juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

**Membres en exercice : 19**

**Présents** : Maurice OFFRET, Maire, Cathy DENIS, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Sylvain RANNOU, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Lydie LE FLOC'H, 3<sup>ème</sup> Adjointe, Pascal PRIGENT, 4<sup>ème</sup> Adjoint, Julie MALÉGOL, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Briec CALVARY, Jérémie LE BARON, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Didier NEVEUX

**Procurations** : Gaëlle LE CANT à Lydie LE FLOC'H, Magali BODEREAU à Cathy DENIS, Emmanuelle DAVAÏ à Sylvain RANNOU, Sylvie LE CARVENNEC à Maurice OFFRET, Christelle LURON à Didier NEVEUX

**Absents** : Sébastien MORVAN

**Date de convocation : 23 Mai 2023**

**Secrétaire de séance : Pauline UNVOAS**

**Objet : Tarifs des locations de salles**

Monsieur Le Maire rappelle que de nouveaux tarifs des locations de salles ont été votés lors de la séance du 12 Décembre 2022.

Suite à la commission associations du 6 Avril 2023, il a été décidé d'une nouvelle grille tarifaire pour plus d'équité entre les manifestations :

Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Réservation	Associations	Particuliers	Entreprises
<b>1 journée, pas de soirée</b> Clés samedi 10h, lundi 10h Ex : lotos, brocante, spectacle de journée, réunions	100 €	150 €	150€
<b>2 jours et 1 soir</b> Clés: samedi 10h, lundi 10h Ex : Repas dansants, Fest-Noz, Spectacles	200 €	300 €	
<b>3 jours et 2 soirs</b> Clés: vendredi 16h, lundi 10h Ex : mariages, deux soirs de spectacles	300 €	400 €	
<b>Option cuisine et vaisselle</b>	50 €	50 €	100€
<b>Chauffage / jour de location Du 15/09 au 15/04</b>	30 €	30 €	
<b>Forfait si ménage non fait</b>	100 €	100 €	100 €

La demande de location (vaisselle ou/et salle) sera validée après réception en mairie :

- D'un chèque de caution location d'un montant de 400 €,

- D'un chèque caution « nettoyage non fait » d'un montant de 100 €,
- D'un chèque de caution pour la vaisselle de 100 €
- D'une attestation de responsabilité civile couvrant l'année en cours.

Tarifs de remplacement de vaisselle en cas de perte ou casse applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 :

VAISSELLE	Casse perte Montant
Coupes ou flûtes	2 €
Verres à eau	2 €
Verres à vin	2 €
Assiettes plates	3 €
Assiettes creuses	3 €
Petites assiettes	3 €
Couteaux	1€
Fourchettes	1€
Cuillères à soupe	1 €
Petites cuillères	1 €
Tasses	2€
Service à poisson : - Pics - Fourchettes - Couteaux	Valeur de remplacement
Saladiers Pyrex	Valeur de remplacement
Saladiers Inox	Valeur de remplacement
Corbeilles	Valeur de remplacement
Plats	Valeur de remplacement
Cafetières	Valeur de remplacement
Petites louches	Valeur de remplacement
Pichets	Valeur de remplacement
Grilles four	Valeur de remplacement
Plaques de four	Valeur de remplacement
Plateaux bordeaux	Valeur de remplacement
Percolateur grand	Valeur de remplacement
Percolateur petit	Valeur de remplacement
Tables pliantes	Valeur de remplacement
Chaises	Valeur de remplacement
Tables rondes	Valeur de remplacement
Praticables	Valeur de remplacement

**Le Conseil Municipal :**

**Vu** la proposition de la commission associations du 6 Avril 2023.

**Considérant** qu'il y a eu lieu de modifier les tarifs des locations de salles et de matériel pour plus d'équité entre les manifestations

**Il est proposé au Conseil Municipal /**

- **D'approuver** la nouvelle grille tarifaire applicable au 1<sup>er</sup> Janvier 2024

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** les tarifs des locations de salles applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2024.

Pour extrait conforme,

**Le Maire**  
**Maurice OFFRET**

